"Aujourd'hui ne fermez pas votre cœur mais écoutez la voix du Seigneur"
(Psaume 94)

PAROISSE ST-WANDRILLE

Arche d'Alliance

Numéro 307 - Mars 2020 - 30ème année - Journal de la Paroisse Saint-Wandrille du Pecq

Editorial

L'Église s'unit chaque année pendant le Carême au mystère du jeûne de quarante jours de Jésus au désert. Le Carême commence le Mercredi des Cendres et pendant cette longue période pénitentielle nous sommes appelés à vivre *des privations volontaires comme le jeûne et l'aumône, le partage fraternel (œuvres caritatives et missionnaires)* (Catéchisme de l'Église Catholique n. 1438).

Il me semble utile de rappeler les obligations de tout chrétien :

> Canon 1249 : *Tous les fidèles sont tenus par la loi divine de faire pénitence chacun à sa façon ; mais pour que tous soient unis en quelque observance commune de la pénitence, sont prescrits des jours de pénitence durant lesquels les fidèles s'adonneront d'une manière spéciale à la prière et pratiqueront des œuvres de piété et de charité, se renonceront à eux-mêmes en remplissant plus fidèlement leurs obligations propres, et surtout en observant le jeûne et l'abstinence…*

Par droit divin nous sommes obligés de faire pénitence. Le jeûne et l'abstinence sont obligatoires le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint.

> Canon 1252 : *Sont tenus par la loi de l'abstinence les fidèles qui ont quatorze ans révolus ; mais sont liés par la loi du jeûne tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée. Les pasteurs d'âmes et les parents veilleront cependant à ce que les jeunes dispensés de la loi du jeûne et de l'abstinence en raison de leur âge soient formés au vrai sens de la pénitence.*

La discipline, on peut le constater, est plutôt souple. L'abstinence de viande peut être remplacée par autre chose. Pour le jeûne :

> *L'Église propose à ses fidèles de jeûner (de se passer d'un repas) le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint, et de s'abstenir de viande les vendredis du carême. En nous privant du nécessaire, nous nous rappelons que Dieu nous est encore plus nécessaire. Le jeûne aide à acquérir la liberté du cœur. Cela signifie que nous souhaitons ne pas être centrés sur nous-mêmes, sur nos désirs, sur nos besoins. Le jeûne nous aide ainsi à nous ouvrir à Dieu et aux autres, et par conséquent nous stimule dans la prière.*

Les autres jours du Carême, nous sommes invités à choisir d'autres pratiques pénitentielles ou pieuses : par exemple, lire quotidiennement la Parole de Dieu, s'abstenir de boissons alcoolisées ou de fumer, réciter le chapelet, rendre visites à des malades. Nous pouvons choisir *le jeûne de l'écran et de l'internet* pour avoir plus de temps pour la famille et la prière.

On pourrait penser à des renoncements qui rendraient la vie plus agréable pour nos proches : s'abstenir de râler, de bouder, ou de faire des remarques désobligeantes ou critiques, faire preuve d'esprit de service à la maison.

> Matthieu 6, 16-18 : *Et quand vous jeûnez, ne prenez pas un air abattu, comme les hypocrites : ils prennent une mine défaite pour bien montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense. Mais toi, quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage ; ainsi, ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement de ton Père qui est présent au plus secret ; ton Père qui voit au plus secret te le rendra.*

Je vous souhaite un joyeux Carême !

Père Dónal

Pendant le Carême, chaque vendredi : deux messes à 9h et 19h30, et Chemin de Croix à 15h.

Arche d'Alliance entame ce mois une série d'articles proposant de mieux faire connaître les Docteurs de l'Église : qui sont ces hommes et ces femmes ?, quels sont leurs mérites ? Après une courte introduction, nous nous intéressons ce mois-ci au dernier Docteur déclaré (en 2012) : ***Sainte Hildegarde de Bingen****.*

Qui sont-ils ?

Un Docteur de l'Église est un théologien ou un religieux dont les écrits ou l'enseignement sont considérés comme ayant servi la religion de façon exceptionnelle et enrichi significativement la doctrine de l'Église, tant au niveau philosophique que spirituel, et dont la vie est regardée comme exemplaire.

Uniquement à titre posthume et parfois plusieurs siècles après leur mort, il faut remplir des conditions très strictes pour devenir Docteur :

- être un saint (canonisé),

- avoir élaboré une pensée de la foi en accord avec le Magistère de l'Église, qui éclaire un pan inexploré de l'Écriture, exerce une influence considérable auprès des fidèles et jouit d'une renommée internationale.

Après une étude poussée des candidatures proposées, le Saint-Siège concède ce titre exceptionnel.

Combien sont-ils aujourd'hui ?

L'Église catholique compte aujourd'hui **35 Docteurs**. Elle a attendu… 1295 pour déclarer les quatre premiers Docteurs ! Six autres Docteurs ont suivi au XVIème siècle, quatre au XVIIIème, neuf au XIXème, dix au XXème - dont une première femme en 1970, sainte Thérèse d'Avila. En 2012, le Pape Benoît XVI a déclaré les deux premiers Docteurs du XXIème siècle.

Le dernier Docteur en date ?

Après avoir reçu une solide formation humaine et chrétienne, Hildegarde, née en 1098, entre au monastère bénédictin du Disibodenberg. En 1136, elle est élue supérieure. Elle bénéficie de visions mystiques. Peu après, face aux nombreuses vocations, Hildegarde fonde un autre couvent à Bingen, en Rhénanie, où elle passera le reste de sa vie. Le style avec lequel elle exerce son ministère d'autorité est exemplaire pour toute communauté religieuse. Elle suscite une émulation dans la pratique du bien, soigne à la fois les corps et les âmes et initie ses religieuses à la gravure, à l'écriture, à la reliure, aux chants et à la science. Hildegarde veut aussi se soumettre à l'autorité de sages pour discerner l'origine de ses visions. Elle en parle donc avec saint Bernard de Clairvaux qui la tranquillise et l'encourage. En 1147, le Pape Eugène III autorise la mystique à écrire ses visions et à en parler en public. A compter de ce moment-là, le prestige spirituel de Hildegarde rayonne, au point que ses contemporains lui attribuent le titre de « prophétesse rhénane ».

Compositrice de grand talent, Hildegarde compose plus de 70 chants, hymnes et séquences. Également maître dans la médecine psychosomatique et l'art de guérir par les plantes, ses recettes et ses observations sur les vertus des plantes médicinales ou des pierres se transmettent de génération en génération. Après sa mort en 1179, la « voix » populaire hâte sa béatification.

C'est en 2012 que le Pape Benoît XVI la déclare sainte et 35ème Docteur de l'Église, soit plus de 800 ans après sa mort ! Elle est ainsi la quatrième femme à recevoir ce titre.

Ce n'est pas sans raison que l'Église, dans sa sagesse, la donne aujourd'hui comme exemple à notre siècle. Son enseignement se distingue par la hauteur et la droiture de ses interprétations ainsi que par l'originalité de ses visions. Ses textes expriment profondeur et fraîcheur dans la contemplation du mystère de la Très Sainte Trinité, de l'Incarnation, de l'Église, de l'Humanité et de la Nature qui, en tant qu'œuvre de Dieu, doit être estimée et respectée. Elle démontre que par la foi, comme par une porte, l'homme est en mesure de s'approcher de cette connaissance intime de Dieu.

Chez Hildegarde s'expriment les valeurs féminines les plus nobles : elle donne ainsi une lumière spéciale sur la présence des femmes dans l'Église et la société, aussi bien du point de vue de la recherche scientifique que de l'action pastorale. Sa capacité de parler à ceux qui se tiennent loin de la foi et de l'Église fait de Hildegarde un témoin crédible de la nouvelle évangélisation.

Dans son pèlerinage vers la patrie céleste, l'homme est appelé à combattre pour pouvoir sans cesse choisir le bien et éviter le mal. L'homme est naturellement la créature qui, avec sa voix, peut répondre à la voix du Créateur, et il peut le faire principalement de deux manières : *in voce oris* – avec la voix orale, c'est-à-dire dans la célébration de la liturgie – et *in voce cordis*, avec la voix du cœur, c'est-à-dire par une vie vertueuse et sainte. L'ensemble de la vie humaine peut ainsi être interprétée comme une symphonie et une harmonie.

Sainte Hildegarde apparaît ainsi comme le chantre d'une écologie intégrale, avant l'heure. Avec elle, le Moyen-âge était déjà « tendance », aujourd'hui il se révèle même visionnaire pour soutenir la nouvelle évangélisation !

H.F.D.

Prier avec le Saint-Père

"Pour que l'Église en Chine persévère dans la fidélité à l'Évangile et grandisse dans l'unité."

Le saint du mois de mars

Bienheureux MARCEL CALLO (1921-1945)

Martyr

Fêté le 19 mars

Né le 6 décembre 1921 à Rennes, dans un milieu profondément chrétien, ce cadet d'une famille de neuf enfants entre en apprentissage à douze ans chez un typographe à Rennes. Membre de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), il est fiancé à une jeune fille engagée dans ce mouvement lorsqu'il est réquisitionné en 1943 par l'occupant allemand pour le Service du Travail Obligatoire. Il lui faut partir pour l'Allemagne, mais il décide de s'y comporter « en missionnaire, pour aider ses frères jocistes ». Souffrant du froid, mal nourri, il doit travailler dans une usine. Pour surmonter son désarroi, il cherche sa force dans sa foi. Il rencontre un groupe de jocistes allemands et leur aumônier, qui est capable de s'exprimer en français. Marcel entraîne à ses messes des camarades français peu familiers de l'Église, et forme autour de lui un groupe chaleureux. La Gestapo n'apprécie guère cette manifestation d'action catholique. Arrêté, il est déporté à Mathausen. Frappé, souffrant de la soif et de la faim, il doit travailler dans une usine souterraine. Pourtant, sa foi ne cesse de grandir ainsi que son espérance et sa charité, qu'il partage avec d'autres prisonniers. Bientôt, à bout de force, il est envoyé à l'infirmerie, à deux pas du four crématoire. Il continue de soutenir ses compagnons de misère jusqu'au bout, alors que lui-même se meurt de dénutrition, de tuberculose et de dysenterie.

B.d.B.

Témoignage

Une belle initiative

Créer une comédie musicale pour venir en aide aux chrétiens d'Orient, tel est le défi que se sont lancées Marguerite et Thérèse Quadrelli. En effet, les profits des trois représentations de leur création « Orient, une voie dans le désert » ont été reversés à l'AED, à SOS Chrétiens d'Orient et à PhilOrient. Une belle initiative qui donne du sens à leur passion : la musique.

Pendant 2h30 de spectacle, nous suivons le cheminement - au sens propre et au sens figuré - d'Eva, une journaliste de mode parisienne, qui mène une vie professionnelle à 100 à l'heure lui laissant bien peu de temps à consacrer à sa famille. Lors d'une exposition au Caire, elle est victime d'un attentat, puis recueillie par un groupe de Chrétiens dans le désert. Au contact de ces Chrétiens, dont elle apprend à mieux connaître les croyances, elle s'interroge progressivement sur le sens qu'elle doit donner à sa vie. Elle n'est cependant pas la seule à douter puisqu'au sein même des Chrétiens certains sont confrontés à des choix cornéliens. Ainsi, Siman ne sait s'il doit choisir la fidélité à sa famille ou à ses amis chrétiens, et Hassan, qui vient de se fiancer, a peur de perdre la vie et sa fiancée en prenant les armes pour défendre le camp.

La gravité du thème traité est rendue plus légère par les 15 chants qui ponctuent les 5 actes. En enregistrant « le Bonheur » et « Mère des Hommes » sur Youtube, la compagnie The Heartists a assuré la promotion de sa comédie musicale. Ce spectacle familial a rempli le théâtre pendant trois soirs, belle récompense pour cette troupe de 9 danseuses et 20 comédiens et chanteurs qui travaille depuis un an à la réalisation de ce projet.

A.L.d.B.

Culture religieuse

Combien de saints ?
(suite)

Solennités, Fêtes et Mémoires, la hiérarchie des fêtes de saints dans le calendrier liturgique

L'année liturgique est basée sur deux cycles qui se combinent selon des règles précises : un cycle principal, celui des temps liturgiques qui fait revivre les grands événements du salut (Noël, la Passion, Pâques, etc.), c'est le temporel ; un cycle secondaire, consacré aux fêtes des saints : c'est le sanctoral.

Le calendrier liturgique sanctoral, déterminé le plus souvent par la date de la mort des saints (leur naissance au ciel), établit une hiérarchie dans les fêtes des saints.

En tête arrivent les **Solennités**, qui l'emportent sur toutes les autres fêtes, y compris quelques dimanches ; dans les 15 solennités de l'année, cinq saints sont mis en avant : la Vierge Marie, saint Joseph (19 mars), saint Jean-Baptiste et les saints Pierre et Paul.

La seconde catégorie des célébrations de saints porte le nom de **Fêtes** ; rappelant soit un personnage soit un événement, elles prennent place après les solennités et les dimanches ; au nombre de 25, elles concernent 21 saints, dont 3 déjà honorés dans le cadre des solennités. On y trouve notamment les Apôtres, les Évangélistes, les premiers martyrs.

Au-delà de ces deux catégories viennent les **Mémoires** (commémoration), au nombre de 66 pour 62 saints.

La quatrième et dernière catégorie, celle des **Mémoires ad libitum** (c'est-à-dire facultatives), concerne un peu plus d'une centaine de saints.

Ce sont donc au total environ **180 noms** qui figurent au calendrier universel de l'Église.

Mais, les Églises nationales et les diocèses peuvent inscrire à leur calendrier propre (solennités, fêtes, mémoires) des saints ne figurant pas au calendrier romain et faisant chez eux l'objet d'un culte traditionnel. Ainsi, par exemple, pour la France : sainte Jeanne d'Arc fait l'objet d'une mémoire (30 mai) et sainte Geneviève, sainte Bernadette, saint Rémi et saint Yves font l'objet d'une mémoire facultative.

B.L.

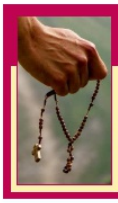

Chapelet pour la France

A compter du 4 mars

Tous les mercredis **de 9h40 à 10h**, à l'issue de la messe, dans la chapelle de la Sainte Vierge.

Rencontre œcuménique

Rencontre organisée par les paroisses catholique et protestante de Marly-le-Roi avec le concours de l'Institut Biblique de Versailles pour comprendre comment catholiques et protestants célèbrent le mémorial de la Pâque du Christ :

Samedi 7 mars 2020 de 9h30 à 12h00.

Lecture de deux textes fondateurs de nos célébrations dominicales (1 Corinthiens 11 et Apocalypse 3) avec Roselyne Dupont-Roc (Institut Catholique de Paris) et Frédéric Chavel (Institut Protestant de Théologie), suivie d'un échange autour d'un repas en commun « sorti du sac » à :

Marly-le-Roi – Église Saint-Thibaut (Grande salle)
58 bis avenue du Président Kennedy - 78230 Le Pecq

Renseignements :
secretariat@marly-catholique78.fr ou
protestantsmarlyleroi@gmail.com.

Prochain concert chœur et orgue à St Wandrille

Dimanche 8 mars 2020 à 16 h.

L'**Ensemble Vocal Choralis** dirigé par Hubert Haye interprètera la Messe Solennelle "Sacré Cœur" d'H. Potiron, la Messe Brève de L. Délibes et d'autres œuvres sacrées du XIXe et XXe siècle.

Grand ménage annuel

Journée du samedi 28 mars

Informations à venir.

Calendrier (Année liturgique A)

Mars 2020

Dimanche 1er	1er dimanche de Carême
Dimanche 8	2ème dimanche de Carême
Dimanche 15	3ème dimanche de Carême
Jeudi 19	St Joseph
Dimanche 22	4ème dimanche de Carême
Mercredi 25	Annonciation du Seigneur
Dimanche 29	5ème dimanche de Carême

Avril 2020

Dimanche 5	Dimanche des Rameaux et de la Passion

Journée du CCFD

Notre paroisse s'associera les **28 et 29 mars** à la **campagne de Carême** du CCFD-Terre solidaire :

Mandaté par les évêques de France, le CCFD - Terre solidaire sollicite les chrétiens en France afin de participer à l'œuvre de construction d'un monde plus juste. Donner, c'est traduire en actes notre solidarité avec les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète ; c'est leur donner les moyens de lutter contre la faim par eux-mêmes et donc leur accorder toute leur dignité. C'est nous unir à la parole d'encouragement du pape François "donner notre reconnaissance à ceux qui oeuvrent à sauvegarder la maison que nous partageons tous." C'est agir pour que vienne "le temps des solutions.

Carnet paroissial

Baptêmes

Amalia AMON

Ils nous ont quittés

Gérard MILLANT - Hanaa OBADA

Horaires des messes

Lundi au samedi :	**9h** (confessions possibles avant et après la messe)
Samedi soir	**18h** (messe anticipée)
Dimanche	**9h30** et **11h** (messes dominicales)

A l'église

Mardi :	20h30 : Groupe de prière du Buisson Ardent
Jeudi :	20h30 - 21h : Rosaire
	21h - 22h : Adoration
Vendredi :	18h30 - 19h30 : Confessions
Samedi :	17h - 17h45 : Confessions
Dimanche :	18h : Chapelet pour les vocations

Préparation aux sacrements

Baptême des petits enfants : prendre rendez-vous 3 mois avant la date souhaitée.
Mariage : prendre rendez-vous avec M. le Curé 10 mois avant la date souhaitée.
Baptême et confirmation à tout âge de la vie : présentez-vous au presbytère.

Arche d'Alliance
Journal de la paroisse Saint-Wandrille
1, avenue du Pavillon de Sully - 78230 Le Pecq
Tél : 01 34 51 10 80
www.pswlepecq.fr
ISSN : 2117-5659 - Dépôt légal : à parution

Directeur de la publication : Bernard Labit
Ont contribué à ce numéro : Bruno de Becdelièvre, Anne-Laure de Brosses, Père Dónal Ó Cuilleanáin, Henri Fouques Duparc, José Juanico, Bernard Labit, Père Ange Martinez, Marie-Josèphe Mirabel, Jacqueline et Pierre Pinchon, Yves Thirion, Alain Toret.

Prochaine réunion de l'équipe de rédaction (ouverte à tous) : vendredi 27 mars à 14 h au presbytère.

Lancement Denier de l'Église 2020

La campagne 2020 du Denier de l'Église

a commencé dans notre diocèse des Yvelines.

A qui sert-il ?

- à faire vivre les prêtres et séminaristes du diocèse, et à rémunérer certains laïcs salariés,
- à entretenir les 74 paroisses du diocèse et assurer leur fonctionnement,
- à financer les activités pastorales au service de tous.

En France, l'Église doit assurer seule sa subsistance matérielle. L'Église ne vit que du don des fidèles. Chaque baptisé, chaque paroissien de Saint Wandrille, est responsable de la vie matérielle de l'Église diocésaine. Il est nécessaire de donner chaque année sans interruption.

A Saint Wandrille, le bilan de la campagne 2019 du Denier est le suivant : 154 personnes (ou familles) ont fait un don, représentant un montant total définitif de 74.311 €, soit un don moyen de 483 €.

Continuons de donner et de montrer ainsi notre attachement profond à l'Église et à ses prêtres en particulier.

Tâchons de donner dès que possible, sans attendre le mois de décembre 2020. Parlons-en à nos voisins du territoire paroissial, susceptibles de donner, même s'ils ne viennent que rarement, voire pas du tout, à l'Église. C'est aussi une occasion de leur parler de l'Évangile.

Combien donner ?

Chaque catholique doit donner en son âme et conscience, selon ses moyens bien sûr, et quels que soient ses revenus. Il est suggéré par le diocèse de donner 1 à 2 % de son revenu total annuel (salaires, honoraires ou pensions, allocations, revenus financiers, ...).

Vous recevez des annonces en ligne sur ce sujet, car vous êtes de plus en plus nombreux à donner directement sur le site de l'Association Diocésaine de Versailles.

Vous trouverez aussi à disposition l'enveloppe Denier 2020 (disponible dans le narthex au fond de l'église).

Merci d'adresser votre don : soit sous enveloppe dans les corbeilles de quête, soit dans la boîte aux lettres du presbytère, soit en le renvoyant directement à l'Association Diocésaine de Versailles, soit en ligne sur le site du diocèse.

N'oubliez pas de mentionner le nom de votre paroisse Saint Wandrille avec votre don.

Aidons l'Église à vivre.

Soyons généreux !

François Dubrule et Pierre Durroux
(nouveau correspondant paroissial
Denier de l'Église et Chantiers du Cardinal)